

**POLLUTION DE L'AIR PAR LES POUSSIÈRES FINES PM10  
STATION BASE VIE**



**Bulletin d'information : dépassements du seuil d'information et de recommandation pour les personnes sensibles**

Communiqué du: **18/11/2015 09h00**

Observations: **Les 17, 18, 19 novembre 2015**  
**Terminé**

**Dépassement du seuil d'information et de recommandation**

Sur la commune du Mont Dore, dans le secteur de site industriel de Goro, la station de mesure de la qualité de l'air de la Base Vie a mesuré en fin de journée de mardi 17 novembre, des concentrations moyennes à fortes en poussières fines en suspension de type PM10.

Le seuil d'information et de recommandation à destination des personnes sensibles (fixé à 50 microgrammes de PM10 par mètre cube d'air [50 µg/m<sup>3</sup>] en moyenne sur 24 heures), a été dépassé le 17 novembre à 20h00, avec une valeur de 54.1 µg/m<sup>3</sup>.

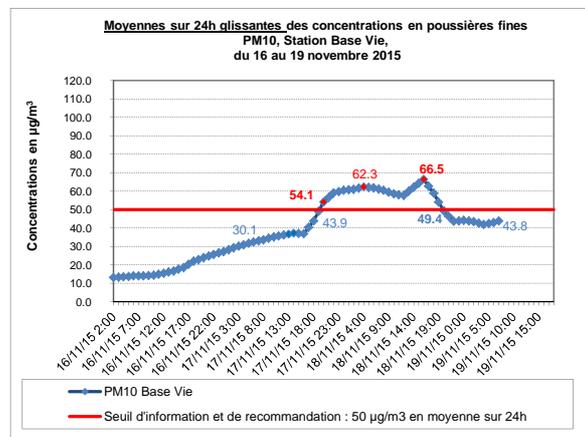
La valeur limite journalière pour la protection de la santé humaine (fixée à 50 microgrammes de PM10 par mètre cube d'air [µg/m<sup>3</sup>] en moyenne sur la journée - de minuit à minuit - et à ne pas dépasser plus de 35 jours par an) a également été franchie le 17 novembre avec une valeur de 60.5 µg/m<sup>3</sup>.

Les concentrations en poussières fines en moyenne sur 24h restent actuellement au-dessus du seuil d'information (50 µg/m<sup>3</sup> en moyenne sur 24h). Les concentrations horaires redescendent progressivement à des valeurs faibles à très faibles depuis le début de la matinée du 18 novembre.

Mise à jour à 16h00 : après une baisse notable des niveaux horaires de poussières fines au cours de la matinée, une nouvelle hausse est mesurée depuis 13h. Le dépassement de seuil reste en cours.

Mise à jour le 19/11/2015 à 8h00 : les concentrations en particules fines sont revenues à des valeurs moyennes à faibles au cours de la soirée et de la nuit du 18 au 19 novembre. Le dépassement de seuil s'est terminé à 20h00 avec une valeur moyenne sur 24h de 49.4 µg/m<sup>3</sup>.

<b>Zones concernées</b>	Commune du Mont Dore, Usine de VALE - Base Vie
<b>Polluant</b>	Poussières fines en suspension PM10
<b>Valeur moyenne sur 24h glissante (concentration) - heure d'apparition du dépassement</b>	54.1 µg/m <sup>3</sup> le 17/10/2015 à 20h00
<b>Valeur moyenne sur 24h glissante (concentration) - heure de disparition du dépassement</b>	49.4 µg/m <sup>3</sup> le 18/10/2015 à 20h00
<b>Durée du dépassement</b>	24 h
<b>Moyenne maximale sur 24h glissantes</b>	66.5 µg/m <sup>3</sup> le 18/11/2015 à 16h00
<b>Moyenne journalière</b>	60.5 µg/m <sup>3</sup> le 17/11/2015 44.1 µg/m <sup>3</sup> le 18/11/2015



**Conditions météorologiques et circonstances:**

D'après les données météorologiques disponibles, des vents faibles à moyens de 2.4 à 4.0 m/s (4 à 8 kt) et jusqu'à 6.7 m/s (14 kt) en rafale, majoritairement de secteurs Est/Sud-Est (110 à 120 degrés) en fin d'après-midi du 17/11/2015 se sont orientés selon des secteurs Sud-Est (130 à 140 degrés) à Sud/Sud-Est (150 à 160 degrés) à partir de 18h au niveau du site industriel.

Au regard de ces conditions météorologiques, les directions de vent observées correspondent à partir de 18h à une dispersion préférentielle des émissions de poussières fines depuis le site industriel vers la Base Vie de Vale. Les principales sources d'émission de poussières fines sont la centrale thermique de Prony Energies et les petites installations de combustion présentes sur le site de Vale.

Mise à jour à 16h00 : des vents moyens de 3 à 5 m/s (6 à 10 kt) à forts, de 7 à 10 m/s (14 à 20 kt) en rafale, majoritairement de secteurs Est-/Sud-Est à Sud-Est (110 à 140 degrés) ont été observés au cours de la journée, avec un tendance Sud/Sud-Est (150 degrés) depuis 15h00.

Mise à jour le 19/11/2015 à 8h00 : des vents stables, moyens à forts de 4 à 8 m/s (8 à 16 kt), majoritairement de secteurs Est/Sud-Est (110 à 120 degrés) ont été mesurés durant la nuit du 18 au 19 novembre. Les fortes précipitations observées depuis la fin de la journée du 18 novembre ont probablement contribué, par effet de lessivage de l'atmosphère, à la diminution des niveaux de poussières fines dans l'air ambiant au niveau de la Base Vie.

**Pour information**, depuis le 1er janvier 2012, suite à l'application du décret français n°2010-1250 du 21 octobre 2010 relatif à la qualité de l'air, le seuil d'information et de recommandation pour les poussières fines PM10 est de **50 µg/m<sup>3</sup> en moyenne sur 24 heures**. Auparavant, ce seuil était de 80 µg/m<sup>3</sup>.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

**Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:**

Il est préconisé de ne pas modifier les déplacements prévus mais d'éviter les activités sportives violentes et les exercices d'endurance à l'extérieur. Pour les personnes connues comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion : adapter ou suspendre l'activité physique en fonction de la gêne ressentie. Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

**Les PM10 en bref:**

Les particules ou poussières en suspension constituent un aérosol complexe de substances organiques ou minérales, naturelles ou anthropiques. Les particules liées à l'activité humaine proviennent majoritairement de la combustion des matières fossiles, du transport automobile (gaz d'échappement, usure, frottements...) et d'activités industrielles diverses (sidérurgie, incinération...) mais aussi de sources naturellement (tempête de sable, feux de forêt...).

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: [www.scalair.nc](http://www.scalair.nc)

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure